

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification :		
Identificateur de produit :	Piccolo ^{MD}	
Autre moyen d'identification :	N° d'enregistrement de la LPA : 28400	
Distribué par :	N.M. Bartlett Inc. 4509 Bartlett Rd, Beamsville, Ontario, L0R 1B1, Canada Tél. : 905 563-8261	
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec 1 800 424-9300 (24 heures) Canutec 613 996-6666 (24 heures)	
Emploi recommandé :	Régulateur de croissance des plantes pour utilisation sur les plantes à massif ornementales cultivées dans des contenants et les mottes	
Restrictions relatives à l'utilisation :	Garder hors de la portée des enfants.	
2. Identification des dangers (ce produit est classé comme produit dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17) :		
Classe/Catégorie :	Non classé	
Voie d'exposition :	La voie dermique et la voie orale sont les voies d'exposition les plus probables.	
Dangers non classés autrement :	Aucun connu	
Mot-indicateur :	Aucun	
Symbole(s) :	Aucun	
Mentions de danger :	Aucun attribué	
Mises en garde :	Prévention : Aucun attribué Réponse : Aucun attribué Conservation : Aucun attribué Élimination : Aucun attribué	
3. Composition :		
Numéro CAS :	Composant :	Pourcentage :
76738-62-0	Paclobutrazol	0,4 %
9084-06-04	Dispersant	1 %
La divulgation du reste du mélange n'est pas requise par le DORS/2015-17		
4. Mesures de premiers soins :		
Par inhalation :	Emmener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement de bouche à bouche si cela est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement	
Yeux :	Rincer avec soin avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est facile de le faire, puis continuer le rinçage de l'œil. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.	
Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement	
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir, sauf si le centre antipoison ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre à une personne inconsciente.	
Symptômes/Effets :	Aigus : Aucun connu Retardés : Aucun connu	
Indication qu'une attention médicale immédiate et un	Aucune information applicable	

traitement spécial sont requis, au besoin :	
5. Mesures de lutte contre les incendies :	
Modes d'extinction :	<p>Approprié : Dans le cas d'un petit incendie, employer de la mousse, du dioxyde de carbone, du halon ou un extincteur à poudre sèche. Dans le cas d'un grand incendie, employer de la mousse ou un brouillard d'eau. Garder les contenants exposés aux flammes au frais en les aspergeant d'eau.</p> <p>Non approprié : Éviter les jets d'eau directs.</p>
Dangers spécifiques associés au produit chimique :	<p>l'eau employée pour éteindre l'incendie doit être endiguée. Il faut éviter qu'elle ne contamine les cours d'eau environnants. Produits de combustion et de décomposition : oxydes de carbone et aldéhydes. Peut créer des fumées nocives.</p>
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	<p>Porter un vêtement protecteur complet et un appareil respiratoire autonome.</p>
6. Mesures en cas de déversements accidentels :	
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :	<p>Consulter la section 8 intitulée « Contrôle de l'exposition et protection personnelle »</p>
Méthodes de confinement et de nettoyage :	<p>Confiner les produits déversés pour les éliminer en sécurité et les mettre dans des contenants étanches garnis de polyéthylène; nettoyer l'aire contaminée avec de l'eau. Empêcher l'eau de pénétrer dans les égouts.</p> <p>Les déchets entraînés par l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou à une installation des déchets approuvée. Voir également la Section 13. Renseignements concernant l'élimination.</p>
7. Manutention et entreposage :	
Précautions pour une manipulation sécuritaire du produit :	<p>Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.</p> <p>Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la toilette.</p> <p>Toute personne qui effectue le mélange, le chargement ou l'application du produit DOIT PORTER une combinaison de travail résistante aux produits chimiques sur une chemise à manches longues et des pantalons longs, ainsi que des gants, des chaussettes et des chaussures qui résistent aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Porter des gants lors de la manipulation de plantes traitées avec le produit.</p> <p>Si le pesticide se retrouve sur les vêtements, enlever ceux-ci IMMÉDIATEMENT. Enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés. Laver les vêtements contaminés séparément de la lessive régulière.</p> <p>Enlever IMMÉDIATEMENT les vêtements de protection après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.</p> <p>S'assurer de ne pas contaminer la nourriture humaine ni les aliments pour animaux.</p>

	Ne pas retourner dans les endroits traités dans les 12 heures suivant l'application du produit.
Conditions d'entreposage sécuritaire du produit :	Éviter la contamination des graines, des aliments pour animaux et des produits alimentaires. Garder le produit dans un contenant hermétique lorsqu'il n'est pas utilisé. Voir également la Section 10. Stabilité et réactivité.

8. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :

Limites d'exposition aux composants :

Substance	Canada Ontario		Canada Québec		Canada Saskatchewan		ACGIH TLV TWA 8 heures STEL (C) plafond
	ppm STEL	ppm TWA	ppm STEV	Mg/m ³ TWA EV	ppm STEL	ppm TWA	
57-55-6	-	50 (v)	-	-	-	-	

Mesures d'ingénierie appropriées : Aucune information applicable disponible.

Équipement de protection individuelle :

Yeux et visage : porter des lunettes ou un masque facial appropriés.

Peau : porter une chemise à manches longues et des pantalons longs, des chaussettes, des chaussures et des gants. Enlever et nettoyer tout vêtement contaminé avant de le porter à nouveau.

Respiration : un appareil respiratoire n'est normalement pas requis lors de la manutention de cette substance.

9. Caractéristiques physiques et chimiques :

Aspect :	Liquide brun
Odeur :	Sans odeur
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	6,5 (solution de 1 %)
Point de fusion/de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	212 °F (100 °C)
Point d'éclair :	Pas d'éclair (vase clos)
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Flammabilité/Limites :	Ininflammable LII : sans objet LIS : sans objet
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	1,02
Solubilité (H₂O) :	Forme une suspension à 68 °F
Coefficient de partage :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	> 752 °F (400 °C)
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	66 cSt à 68 °F (20 °C)

10. Renseignements sur la stabilité chimique et la réactivité :

Réactivité :	Aucune information applicable disponible
Stabilité chimique :	Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante. (40-70 °F)
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune information applicable disponible
Conditions à éviter :	Chaleur excessive; la décomposition thermique produira des vapeurs toxiques et irritantes.
Substances incompatibles :	Aucune information applicable disponible
Produits dangereux de décomposition :	Aucun dans les conditions normales de conservation et d'utilisation.

11. Renseignements toxicologiques :

Voies d'exposition probables :	Dermique et oral
Symptômes :	Par inhalation : Aucune donnée disponible Yeux : Non irritant Peau : Non irritant Ingestion : Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë :	Orale : DL ₅₀ chez le rat > 2 000 mg/kg (EPA catégorie III) Par inhalation : CL ₅₀ chez le rat > 2,55 mg/kg (EPA catégorie IV) Cutanée : DL ₅₀ chez le rat > 2 000 mg/kg (EPA catégorie III)
Corrosion/Irritation cutanée :	Non irritant (lapin) (EPA catégorie IV)
Dommages oculaires graves/Irritation oculaire :	Non irritant (lapin) (EPA catégorie IV)
Sensibilisation :	Non sensibilisant (cobaye)
Mutagenicité des cellules germinales :	Aucune (matière active)
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste des cancérogènes de NTP, du CIRC ou d'OSHA.
Toxicité pour la reproduction ou le développement :	Aucune donnée disponible.
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique : Aucune donnée disponible Exposition répétée : Aucune donnée disponible

12. Renseignements de nature écologique :

Écotoxicité :		
Espèce :	Durée d'exposition :	CL₅₀/CE₅₀/CI₅₀
Poisson	96 heures	CSEO ≥ 100 mg/l
Daphnie	48 heures	CSEO ≥ 100 mg/l
Algues	72 heures	CE50 > 100 mg/L
Oiseau (canard colvert)	s.o.	CL50 > 7 900 mg/kg
Abeille	s.o.	DSEO >0,002 mg (oral) DSEO >0,04 mg (percutané)
Rémanence et dégradabilité :	La demi-vie de la matière active se situe entre 0,5 et 1,0 an en général, < 42 jours dans l'argile calcaire, < 140 jours dans le loam sableux grossier.	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.	
Autres effets défavorables :	Aucun connu	

13. Renseignements concernant l'élimination :

Instructions pour l'élimination :	<p>Pour obtenir des informations sur l'élimination de produit non utilisé ou dont on ne veut plus, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.</p> <p>Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un site de collecte des contenants. Contacter le distributeur/détaillant local ou la municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rincer le contenant vide à trois reprises ou sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. S'assurer que le contenant vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins.
--	--

	S'il n'y a pas de site de collecte des contenants dans la région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.
--	--

14. Renseignements touchant le transport :

Appellation réglementaire UN/TMD :	Sans objet
Classe de danger :	Sans objet
Numéro UN/TMD :	Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes
Groupe d'emballage :	Sans objet
Polluant marin :	Non
Numéro NMFC :	101685/65 Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes, NOIBN

15. Renseignements de nature réglementaire :

LIS/LES :	9084-06-4, 1302-78-9, 11138-66-2, 2634-33-5 et 57-55-6 répertoriés dans la LIS
TSCA :	Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA ou en sont exemptés. Les composants suivants de ce produit sont assujettis aux exigences de déclaration du paragraphe 12(b) de la TSCA : Aucun

Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu des lois fédérales sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements requis sur les dangers que doivent contenir les fiches signalétiques et les étiquettes sur les lieux de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les renseignements suivants portant sur les dangers doivent être inscrits sur l'étiquette du pesticide.

Mot-indicateur de l'ARLA	Aucun
---------------------------------	-------

Mises en garde :	<p>GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.</p> <p>Le produit est dangereux si on l'absorbe par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.</p> <p>Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la toilette.</p> <p>Toute personne qui effectue le mélange, le chargement ou l'application du produit DOIT PORTER une combinaison de travail résistante aux produits chimiques sur une chemise à manches longues et des pantalons longs, ainsi que des gants, des chaussettes et des chaussures qui résistent aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Porter des gants lors de la manipulation de plantes traitées avec le produit.</p> <p>Si le pesticide se retrouve sur les vêtements, enlever ceux-ci IMMÉDIATEMENT. Enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés. Laver les vêtements contaminés séparément de la lessive régulière.</p> <p>Enlever IMMÉDIATEMENT les vêtements de protection après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.</p> <p>S'assurer de ne pas contaminer la nourriture humaine ni les aliments pour animaux.</p>
-------------------------	--

Produit : Piccolo
Date de publication : 2017-05-19
Version : 4

fine

L'excellence dans les
technologies de croissance

	Ne pas retourner dans les endroits traités dans les 12 heures suivant l'application du produit. Éviter que les embruns du produit atteignent d'autres plantes.
Pictogrammes et symboles :	Aucun
16. Autres renseignements :	
	Aucun
Date de publication/Version :	2017-05-19, version 4
Remplace :	2016-03-05, version 3